

Le franc CFA et le passage à l'euro : chronique d'un péché par omission (07/01/2002)

Depuis le 1er janvier 2002, à la suite d'une forte campagne de sensibilisation, douze pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal) utilisent une monnaie unique, l'euro. Les pays africains de la zone franc (et donc ceux de l'Uemoa - Union économique et monétaire Ouest Africaine : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), du fait des accords de coopérations monétaires et financières avec la France, s'y sont trouvés mêlés. De loin peut-être ! mais c'est de là justement que vient tout le problème. L'information à propos du passage à l'euro dans la zone franc prend malheureusement la forme d'un péché par omission.

Pour tenter de rendre un peu plus lisible cette chronique, dans un premier temps, il nous paraît nécessaire de rappeler les origines (lointaines !) du franc CFA. Puis, nous donnerons quelques éléments d'appréciation de ce que représente une monnaie dans une économie. Ensuite, nous présenterons quelques vicissitudes de la gestion de la parité fixe entre le franc français et le franc CFA avant de s'interroger sur la nature de la relation euro - franc CFA. Les perspectives sont présentées en dernière partie.

Du Franc (à cheval)... au franc (CFA)

Pour l'anecdote. Il était une fois un roi français, Jean II le Bon, vaincu par les anglais en septembre 1356 à Poitiers et gardé en captivité pendant quatre ans. Nous sommes en 1360. Il promet de verser une rançon qui lui permettrait de devenir franc (comprenez libre). Le 5 décembre de la même année à Compiègne, Jean II le Bon signa l'ordonnance royale créant le Franc à cheval : une pièce d'or gravée à l'effigie du souverain à cheval. Dans les méandres de l'histoire de la France, le franc s'est fait rare de la circulation. Du moins, jusqu'à la Révolution française, période à laquelle le nom de la monnaie a été ramenée à l'ordre du quotidien. Le 26 décembre 1945 (décidément, le mois de décembre !), le gouvernement français décide de dévaluer le franc français... et en même temps de créer des monnaies pour ses colonies : le franc des Colonies Françaises d'Afrique (CFA) et le franc des Colonies Françaises du Pacifique (CFP) dont la parité avec le franc français est respectivement de 1.70 et 2.40. A l'époque, de nombreux hommes politiques se félicitaient de cette forme de récompense faite aux territoires coloniaux (on ne parle pas encore de pays) pour leurs efforts de guerre. L'un de ceux là, P. MESSMER, dira en 1998, lors d'une conférence à l'Université francophone Senghor : " je me suis trompé et je n'étais pas le seul " [2]. Comment peut-on en arriver à cette conclusion après quarante trois ans ?

Le franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique) a été créé pour réinstaller la suprématie de la France en Afrique après la seconde Guerre Mondiale car les rapports économiques et monétaires avec les territoires d'Outre-mer étaient en voie de rupture. Non seulement, les entreprises françaises bénéficiaient d'un marché quasi-protégé, mais la France devenait aussi le partenaire incontournable.

franc CFA... ou franc CFA ?

Avec les indépendances, le terme de Colonies Françaises d'Afrique sonnait faux. Qu'à cela ne tienne, on nommera la monnaie désormais franc CFA (Communauté financière Africaine) pour les anciens territoires d'Afrique Occidentale et franc CFA (Coopération Financière en Afrique Centrale) pour les anciennes colonies de l'Afrique Equatoriale Française (cherchez la subtilité !). Ainsi, le sigle CFA du franc est resté le même malgré les réalités différentes qu'il couvre tant du point de vue géographique qu'économique.

Dans une langue - comme le français - où le sens d'un mot est bien calibré, le nom de la monnaie créée pour la remise en liberté d'un roi captif et utilisé par ceux qui aspiraient à des meilleures conditions de vie dans la République, sera le même que celui qui a été créé pour un fonctionnement optimal de la colonisation. Ironie du sort !

Est-ce que la réalité du franc CFA (Communauté Financière Africaine) est différente de celle du franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique) ? Pour répondre à cette question, il faut au préalable comprendre les fonctions d'une monnaie.

Que représente la monnaie dans une économie ?

La monnaie, ou plus précisément son utilisation dans un pays ou dans une région, est tellement évidente qu'on en oublie ses principales fonctions. Or, c'est justement l'appréciation de ces dernières qui détermine en définitive tous les mécanismes d'une économie. Pour simplifier, on dira qu'à l'échelle d'un pays, une monnaie est censé remplir trois fonctions principales.

- La monnaie est une unité de compte, un moyen commode pour comptabiliser et le cas échéant comparer les transactions. Un tel produit vaut 1000 francs au marché de Katako. Le même produit vaut 1500 francs à wadata ; la comparaison est ainsi aisée et la transaction facilitée.
- La monnaie est un intermédiaire des échanges. De ce point de vue, la monnaie permet de supprimer les inconvénients du troc : le peul du coin n'est plus contraint de donner directement un litre de lait à son grand frère le béribéri pour avoir en échange une mesure de karasshou. Il peut vendre son lait au marché, recevoir de la monnaie, acheter un miroir avec une partie de son revenu et prendre du plaisir avec l'oseille qu'il achètera avec le reliquat.

- La monnaie est une réserve de valeur. Les gens gardent de la monnaie parce qu'ils se disent qu'elle représente une valeur (quel que soit le moment), c'est-à-dire que dans deux jours, dans un mois ou après plusieurs années, ils pourront toujours acheter des produits sur un marché de la place avec ces réserves de monnaie.

En analysant bien ces différentes fonctions, on se rend compte que toutes les marchandises peuvent remplir une, deux ou toutes ces trois fonctions. C'est la raison pour laquelle, pour analyser l'impact d'une monnaie dans les relations économiques, il faut tenir compte de sa portée psychologique. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que l'utilisation de franc CFA ne s'est pas faite sans problème : le colon a dû fouetter et humilier nos grand-parents pour qu'ils acceptent un signe monétaire, symbole de cohésion sociale.

D'ailleurs, cette violence n'a jamais été effacée. En effet, il est hallucinant de constater que le terme de franc CFA est pour ainsi dire jamais prononcé lors d'une transaction. Le vendeur pour annoncer son prix ne vous donnera que le montant. Dans mon département, lorsqu'il s'agit des pièces on dit par exemple : gourse méhou ou dala guoma, sinon de façon générale, wouri franssayé. Aucune référence au franc CFA. Pour celui qui vit depuis sa naissance dans un tel environnement, il ne s'en rend peut-être pas compte. Alors que sous certains cieux, le problème justement est qu'il va falloir ne plus mentionner cette référence, tellement que la monnaie est un symbole de propriété (d'ailleurs, l'un des slogan publicitaire de la nouvelle monnaie est : " l'euro est notre monnaie ! ". Rien que ça !).

La violence psychologique de la monnaie poussée à l'extrême conduit au rejet de celle-ci. J'ai encore à l'esprit cette histoire d'un Préfet qui enferma des personnes par dizaine au motif qu'ils refusaient d'accepter le franc CFA - lui préférant la Naira - sur un marché... en territoire nigérien.

La monnaie est avant tout un élément de confiance. On imagine aisément à quel point la gestion d'une monnaie peut se révéler très difficile si elle est consciemment ou inconsciemment rejetée par une population.

Le problème prend une ampleur, souvent minimisée, dans le cadre des relations monétaires avec les autres pays (parités fixe ou flexible, c'est-à-dire respectivement lorsque la valeur d'une monnaie par rapport à une autre monnaie est déterminée administrativement ou par le loi de l'offre et de la demande sur le marché des changes).

La monnaie dans les relations extérieures

Sur la page web intitulé Le franc CFA et la passage à l'euro du site Investir en Zone Franc (IZF)[1] on peut lire en gras et encadré que "Le passage aux billets de banque libellés en euro le 1er janvier 2002 n'affectera pas l'utilisation du franc CFA comme monnaie de transaction en Zone Franc CFA". A priori, cette phrase n'est pas fautive. Pour autant, elle est loin d'être vraie.

S'arrêter à sa fonction de transaction, qui plus est dans sa propre zone (en l'occurrence, le franc CFA en zone franc CFA !), lorsqu'on parle de l'impact d'une monnaie sur une autre monnaie, c'est d'un simplisme effroyable tellement que c'est réducteur, d'autant plus que la phrase se veut rassurante.

En fait, que représente une monnaie par rapport à une autre monnaie ?

Imaginez un maouri de Douthi qui vend ses connaissances divinatoires au Nigeria. Il devra se résoudre à accepter le paiement en Naira ; monnaie qu'il lui faudra changer en franc CFA une fois revenu au pays (à moins qu'il ne se soit fait voler ou dépouiller au jeu entre-temps. On ne sait jamais !). Sur le marché informel, il lui faudra tout son talent de négociateur pour avoir le maximum de franc CFA parce que la valeur de ce dernier par rapport à la Naira change selon les forces du marché. Par contre, s'il se faisait payer en franc français, cela lui aurait évité quelques palabres car la parité est fixe (quoique ! avec l'euro, la conversion n'est pas aisée).

Ainsi, on se rend compte que si la fonction d'unité de compte n'est pas fondamentalement affectée lorsqu'on prend en compte les relations économiques internationales, il n'en va pas de même pour les deux autres fonctions.

- Conséquence de la fonction intermédiation des échanges. Le passage d'une monnaie étrangère (la naira ou le franc français) au franc CFA pose le problème de ce que l'on appelle les termes de l'échange, c'est-à-dire pour faire simple, l'équivalent d'une exportation en terme d'importation : combien de consultations divinatoires va devoir faire notre cousin maouri (puis échanger ses nairs contre des franc CFA) pour se payer le tchoukou de notre frère peul ? S'il lui faut de plus en plus de consultations, on dira qu'il y a une dégradation des termes de l'échanges.
- Conséquence de la fonction réserve de valeur. A ce niveau, le malaise apparaît lorsque la monnaie étrangère est préférée à la monnaie nationale. En effet, lorsque les nationaux se méfient de leur monnaie, il s'ensuit au minimum, une fuite de capitaux (autant constituer sa richesse dans une monnaie dans laquelle on a confiance) et une inflation (la monnaie nationale n'ayant que peu de valeur, les prix ne pourront qu'exploser). Une chance que personne n'ose affirmer que le franc CFA va coiffer au poteau l'euro (bien que le ridicule ne tue pas !).

L'argument central, et dans une certaine mesure, fallacieux, utilisé pour vendre à la population la parité fixe entre deux monnaies est que ce type de relation monétaire permet de minimiser ces deux principales conséquences. L'exemple historique de la parité fixe franc français - franc CFA rend l'analyse plus nuancée.

La gestion de la parité fixe franc français - franc CFA

La France et ses anciennes colonies ont convenu de passer des accords de coopération monétaire et financière qui tiennent pour l'essentiel à une parité fixe entre le franc français et les francs CFA et la solidarité qui amène la France à garantir la convertibilité en théorie illimitée des francs CFA. La gestion de ces deux principes repose sur le mécanisme du compte d'opération (un compte courant des Banques Centrales des anciennes colonies ouvert dans les livres du Trésor National français et sur lequel par exemple la BCEAO doit déposer au moins 65% de ses réserves extérieures) et sur le respect strict de règles de discipline monétaire et financière.

Dans la zone Uemoa (Union économique et monétaire Ouest Africaine), pour la population, l'avantage de la parité fixe a été pour l'essentiel la stabilité des prix. Pour les dirigeants politiques, elle a constitué une prime à la médiocrité en matière de politique économique. L'importance de la prime est telle que jusqu'en 1994, aucun gouvernement africain de la zone franc n'a été vraiment inquiet pour gestion désastreuse de l'économie. En plus, on se garde bien de dire que la politique de la parité fixe a eu des coûts exorbitants pour nos économies.

Tenez par exemple, lorsque la France dans la deuxième moitié des années 1980 poursuivait une politique de franc arrimé de près le Deutsch mark allemand (à grand renfort de dévaluation et de taux d'intérêt élevé), les termes de l'échange dans les pays africains de la zone franc se sont tous dégradés : chaque pays devait en moyenne exporter davantage pour pouvoir espérer importer la même quantité de biens dont il est dépendant. Ces pays sont tous rentrés en crise généralisée dans cette période. Or, la valeur du franc CFA par rapport au franc français n'avait pas bougé pendant un peu moins de cinquante. Cependant, et contrairement à ce qu'annonçait notre Ministre des Finances au lendemain de la dévaluation, son pouvoir d'achat baissait chaque fois que la France dévaluait sa monnaie ou lorsqu'elle perdait de la valeur par rapport aux autres devises en l'occurrence le dollar US. Ce n'est pas plus compliqué.

Une chance, les politiques financières et monétaires gérées par la Bceao (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont pu amortir les chocs. Jusqu'au jour où les chocs n'ont pas pu être stérilisés par l'Institution monétaire (à titre anecdotique, on s'en souvient des rumeurs qui donnaient partant tel ou tel responsable de la Bceao parce qu'il ne jouerait pas le jeu des autorités politiques). Bien sûr, il serait excessif de dire que les problèmes économiques des pays Africains de la zone franc proviennent uniquement de la parité fixe franc français - franc CFA. Mais là n'est pas le problème.

Le véritable problème est que l'omission est savamment orchestré dès qu'il s'agit des risques liés à la gestion de la parité du franc CFA. Si le péché par omission n'existe pas en politique, ses conséquences sont destructrices. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'état de nos économies : faible compétitivité des entreprises si elles existent, structures économiques faibles sinon absentes, aucune perspective sérieuse de long terme.

Malgré cela (ou sachant que le péché par omission n'est pas sanctionné en politique), avec l'événement de l'euro on a comme l'impression que l'histoire se répète.

Euro - franc CFA : parité fixe...

Du point de vue information, nos autorités politiques et monétaires se contentent du service minimum. Et à tort. S'agira t-il réellement d'une parité fixe ou d'une conversion mécanique entre l'euro et le franc CFA ? Cette interrogation n'est pas aussi anodine que cela puisse paraître.

En effet, il y a lieu tout d'abord de préciser que les relations monétaires (en l'occurrence la parité fixe), disons, entre deux pays peuvent être le fait des deux parties ou la volonté du pays le plus faible économiquement. Dans la première situation (le cas des pays de la zone franc à l'époque du franc français) les pays s'entendent sur une gestion commune des conditions monétaires et plus particulièrement, le pays dont la monnaie sert de référence s'engage à prendre les mesures garantissant cette parité fixe. L'Argentine et les Etats-Unis illustrent la seconde situation. Les autorités monétaires argentines ont depuis plus de dix ans arrimé leur monnaie au dollar US en maintenant une parité fixe, sans que la responsabilité des américains ne soient engagées dans la gestion de celle-ci.

Avec l'euro (la monnaie de l'Union Européenne), on nous dit que rien ne va changer pour la zone Franc, en particulier les accords de coopération monétaire et financière car le principe fondamental repose sur la politique budgétaire française. Soit ! Seulement, il y a lieu de comprendre que sa portée est de fait modifiée, pour au moins deux raisons.

En premier lieu, les pays africains de la zone Franc ne sont pas vraiment maîtres du jeu en la matière (car par le biais des règles de gestion de la parité fixe et de la convertibilité illimitée, le Trésor National français a virtuellement plus de poids qu'un chef d'Etat africain de la zone franc), il se trouve que même la France n'a pas réellement les coudées franches. En effet, au-delà de l'obligation d'information qu'elle a vis-à-vis du Comité Economique et Financier de l'Union Européenne (préalablement à toute modification de parité), ainsi que la Banque Central Européenne et la Commission de l'Union Européenne (concernant la mise en œuvre de ces accords), une décision de la Commission est nécessaire lors de l'admission d'un nouvel Etat ou par exemple lorsque la France décidera de remettre en cause le principe de libre convertibilité du franc CFA. Admettons que

tout aille bien. Même dans ce cas, à l'état actuel des choses la coopération monétaire en zone franc n'est pas viable. Pour la simple raison que la question du fédéralisme budgétaire (niveaux de responsabilités nationales dans la gestion des fonctions traditionnelles que doit assurer la politique budgétaire) fait son bonhomme de chemin dans l'Union Européenne.

Ensuite, lorsqu'on lit le 7è considérant de la Décision du conseil de l'Union européenne du 23 novembre 1998 concernant les questions de change relatives au franc CFA et au franc comorien (98/683/CE) qui stipule " (...) que rien dans ces accords [de coopérations monétaires] ne peut être interprété comme impliquant l'obligation pour la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales de soutenir la convertibilité du CFA (...)", il y a du souci à se faire.

ou partie de cache-cache avec un aveugle ?

Imaginons une dégradation des différentes économies, c'est-à-dire une situation comparable à celle de nos économies en fin 1993. Malgré les bonnes volontés des autorités françaises la dévaluation a été inévitable. Il est important de souligner qu'avant d'en arriver là, la France a soutenue ces pays car il y avait trop d'intérêt en jeu. Ce qui n'est pas forcément le cas maintenant. Qui plus est, la Banque centrale européenne et partant de là l'Union Européenne, n'ont a priori aucune raison de soutenir nos économies. On se retrouverait dans le cas de l'Argentine aujourd'hui. En effet, Les autorités monétaires américaines ne se sont jamais senties obligées d'intervenir pour une meilleure gestion de cette parité. Les divergences d'objectif avec les Etats-Unis et les difficultés structurelles de l'économie en Argentine ont eu raison de la stabilité de cette dernière. Le bilan est tout simplement désastreux, sinon tragique.

Bien entendu, on en n'est pas là. Mais ne pas y faire référence est une faute. Bien sûr aussi, tous les avantages de la parité fixe, malgré cette acrobatie monétaire, demeurent potentiellement valables pour les pays de l'Uemoa, notamment le développement des échanges commerciaux avec l'Europe des Douze. Toutefois, tout laisse en penser que l'effet de synergie ne sera pas important étant donné que ces pays ont toujours été à un degré ou à un autre les partenaires pour ainsi dire privilégiés dans les échanges internationaux. Surtout, il serait naïf de penser que c'est déjà acquis. Les européens ont toujours aspiré à vendre (exporter) plus et acheter (importer) de moins en moins. Que pourront faire nos Etats, surtout si l'on tient compte de toute cette batterie de mesures pseudo-protectionnistes qui limitent l'entrée de nos produits sur le marché européen ?

Si on se dit que la parité fixe réduit les risques de change (un des avantages tirés par les pays africains de la zone Franc), il ne faut pas oublier que ce raisonnement est désormais valable pour les douze pays qui utilisent l'euro. Pourquoi la France et l'Allemagne (pour ne parler que de ces deux pays) se sont démenées pour faire aboutir cette monnaie unique ? Le gain potentiel est faramineux : un marché potentiel de 304 millions d'habitants avec un revenu national brut de 21900 \$ US par habitant en 1999. Contre le marché de l'Uemoa de 68,2 millions d'habitants avec un produit intérieur brut de 399 \$ US par habitant en 1999 [3]. La comparaison n'est pas nécessaire en terme de pouvoir d'achat et de coûts de transports vue la proximité. Elle pourrait se faire peut-être en terme d'influence politico-économique. Mais là encore, on imagine bien que le gain potentiel pour la France couvre très largement la perte (si perte il y a !) qui pourrait résulter de la dégradation des ces rapports (savamment entretenus avec la collaboration de nos dirigeants politiques) avec l'Uemoa. Ce Général ne disait-il pas qu'il n'y a pas de pays amis, mais que des intérêts communs ?

On doit comprendre aussi que l'euro est le fruit de la ferme volonté des Douze de l'Europe d'affirmer leurs influences à l'échelle mondiale. L'objectif est d'avoir une monnaie qui tienne la route. Dans ces conditions, est-ce que les pays africains de la zone franc ont les moyens de suivre l'Europe dans cette voie ? A titre d'illustration, de nombreuses études ont expliqué l'instabilité compétitive et le développement du chômage en France dans les années 80 par la décision de poursuivre une politique monétaire arrimée à celle de l'Allemagne.

Faut-il dans ce cas décrocher le franc CFA de l'euro ?

"Si nous ne voulons pas rétrograder, il faut courir"... et non pas fuir !

Au risque de décevoir mon lecteur, je n'ai aucune réponse toute faite. La seule chose, c'est qu'il nous faut arrêter de fuir. Nous ne devons plus considérer les relations monétaires, notamment les accords de coopération monétaire comme une affaire incestueuse entre la France et les pays africains de l'Uemoa (en particulier).

J'admets aussi, qu'à l'heure actuelle (c'est-à-dire à court terme, dans les deux années à venir), le décrochage du franc CFA serait hasardeux. Non pas à cause d'un manque de compétences pour la gestion d'une souveraineté monétaire mais parce que nos politiques budgétaires ne sont pas suffisamment convergentes et nos économies peu intégrées (par exemple, en 2000, sur les neuf critères de convergence, le Mali et le Sénégal et le Mali en ont respecté six, le Bénin et le Burkina cinq, la Guinée Bissau et la Côte d'Ivoire deux, le Niger et le Togo un) [4].

Je suis aussi à peu près convaincu que si les choses restent en l'état, dans les cinq voire dix ans au plus tard (c'est-à-dire dans le long terme), la dévaluation du franc CFA sera inévitable. Il y a là un pari à prendre. Déjà, les analystes de l'euro estiment qu'avant la fin de cette année, sa valeur serait proche de celle du dollar US.

La porte de sortie serait sans doute la future monnaie unique pour tous les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest - CEDEAO - (les cinq pays de la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Nigeria et Sierra Leone et les huit pays de l'Uemoa) prévue avant la

fusion des deux zones en 2004. Encore faut-il que tout le monde soit convaincu de la nécessité de ne pas traiter la monnaie comme cela a été le cas avec le transport aérien...

Dans tous les cas, il faut réfléchir à toutes les perspectives. Par ailleurs, maintenant que les régimes démocratiques se consolident de plus en plus, peut-être que les dirigeants politiques seront jugés sur leurs performances économiques.

Nasser ARY TANIMOUNE

Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
Université d'Orléans (France)

at_nas@hotmail.com

[1] <http://www.izf.net/izf/Institutions/Institutions/Zone/PassageEuro.htm>

[2] <http://www.refer.org.eg/usenghor/textintegral/conferences/messmer/titre.htm>

[3] Banque de France et Rapport de la Zone Franc : <http://www.banque-france.fr/fr/home.htm>

[4] <http://www.izf.net/izf/Institutions/Situation/Default.htm>